



Cotonou, le 08 SEPT 2021

N° 1116 /21/FNDA/DG/CGCR/DAF/SA

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre du renforcement de l'équipe de gestion du Fonds National de Développement Agricole (FNDA), la Direction Générale du Fonds relance l'avis de recrutement pour pourvoir au poste de Chef Service du Système d'Information (CSSI) décrit ainsi qu'il suit.

A. DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS A REMPLIR

1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la responsabilité du Directeur de la Planification, du Suivi et de l'Evaluation, le Chef Service du Système d'Information est chargé d'organiser la gestion du système d'informations, la maintenance du parc informatique et la gestion des archives du FNDA.

A ce titre, il/elle est chargé(e) :

- d'administrer le réseau et le système d'information ;
- d'intégrer de nouvelles solutions au système d'information ;
- d'assurer la maintenance du parc informatique ;
- d'apporter l'assistance technique à l'équipe interne ;
- d'élaborer le protocole de sécurité informatique ;
- d'animer le site web du FNDA.

2. Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire actes de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire d'un BAC+ 3 au moins en ingénierie informatique/Système d'information ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir cinq (5) ans d'expériences professionnelles au moins dans l'administration de système d'information dans des institutions publiques ou privées ;
- avoir une maîtrise des systèmes d'exploitation Windows et Linux et une bonne connaissance des logiciels ERP ;
- avoir des expériences en développement web et pouvoir intégrer avec aisance les APIs, SMS ou API de divers équipements ;
- avoir une bonne connaissance des systèmes d'intégration continue ;

- avoir un bon esprit d'initiative, d'innovation et d'anticipation ;
- être rigoureux dans l'application des procédures ;
- être capable de travailler sous pression et d'atteindre les objectifs dans un environnement contraignant, multidisciplinaire et multiculturel ;
- avoir une capacité de travail en équipe et un sens de l'organisation ;

B. DUREE DU CONTRAT

Les candidats retenus à l'issue de la phase de sélection seront soumis à un contrat initial de deux (02) ans, renouvelable sur la base de leur performance.

C. LIEU DE TRAVAIL

Les postes sont basés à Cotonou avec des déplacements sur toute l'étendue du territoire national.

D. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATS

La procédure de sélection des candidats comprendra les étapes suivantes :

- présélection sur dossier ;
- établissement d'une liste restreinte constituée des dix (10) meilleurs candidats ;
- organisation des tests écrit et oral ;
- classement des meilleurs candidats ;
- proclamation des résultats ;
- formalités administratives de prise de service du lauréat au niveau de la Direction Générale du FNDA.

E. DOSSIER DE CANDIDATURE


Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée et précisant le poste sollicité et l'adresse complète du candidat (02 pages au maximum) ;
- une enveloppe timbrée portant l'adresse postale du candidat (format moyen + 1 timbre de 500 F CFA) ;
- un curriculum vitae détaillé signé comportant les noms et adresses de trois (03) personnes de référence qui ont connaissance des qualifications et expériences professionnelles du candidat ;
- une copie légalisée du diplôme exigé ;
- une copie des attestations de travail et/ou des références professionnelles ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de trois (03) mois au plus à la date de publication de l'appel à candidatures (à présenter au plus tard à l'étape d'entretien) ;
- une copie originale du certificat de visite et de contre visite médical délivré par un médecin agréé par l'Etat, de préférence exerçant dans un centre public de santé.

NB : L'absence de l'une quelconque des pièces requises et/ou la non légalisation des pièces exigées sont éliminatoires.

F. DEPÔT DES DOSSIERS

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir contre récépissé au Secrétariat Administratif du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) sis à la Direction générale de l'ex-SONAPRA à Akpakpa, **01 BP 3068 – Cotonou**, leur dossier complet de candidature au plus tard le 22 **septembre 2021 à 17 heures sous pli fermé portant la mention «CANDIDATURE AU POSTE DE _____»**.


houssou
Léonard Valère E. HOUSSOU
Directeur Général du FNDA